

# Fiche de données de sécurité

# Flügger

Date de délivrance : 01-08-2011

Version : 1.0

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: Kod Couleurs Mur et Plafond Mat

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Peinture

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Flügger A/S Export (F)  
Islevdalvej 151  
DK-2610 Rødovre  
Tél: +45 76 30 33 80  
Fax: +45 44 54 15 05  
E-mail : hse@flugger.com  
Personne à contacter: Service Export

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

DPD-classification:

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Aucun(e) en particulier.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Désignation du danger : Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Autre étiquetage: Valeur limite COV (Cat. A/a) : 30 g/l (2010)  
La COV du produit : max. 30 g/l

### 2.3. Autres dangers

Allergiques : Voir point 11 pour informations.  
Les substances ne remplissent pas les critères pour les PBT ou vPvB selon REACH annexe XIII.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Numéro d'engistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	DPD-classification/ CLP-classification	w/w%	Remarque
		Ne contient aucune substance			

exigeant une mention obligatoire.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	En cas de malaise, amener la personne à l'air libre et la surveiller.
Ingestion:	Boire quelques verres d'eau ou de lait.
Peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau en enlevant des vêtements souillés, des montres, etc.
Yeux:	Enlever des lentilles de contact. Incliner la tête en arrière, bien écarquiller l'oeil et rincer à l'eau pendant quelques minutes ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de malaise. Consulter un médecin si le malaise continue.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : se reporter au point 11.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucun(e) en particulier.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs / aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes: Personnel d'intervention : le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la fuite de grandes quantités du produit dans les sources d'eau, l'égout ou l'environnement en général. En cas de contamination de lacs, cours d'eau ou d'égouts les autorités doivent être prévenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au point 8 pour le type d'équipement de protection.  
Se reporter au point 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les vapeurs et les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Stocker à l'abri du gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Un scénario d'exposition n'est pas nécessaire pour ce produit.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984 (2007).

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:	Bien ventiler. Le ponçage de surfaces traitées dégage des poussières nocives pour la santé humaine. Porter un appareil respiratoire si nécessaire.
Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage :	Porter un appareil de protection des yeux / du visage en cas de risque de projections.
Équipement de protection individuelle, protection de la peau :	Porter des gants protecteurs en p.ex. vinyle. Suivre les instructions et informations du fournisseur des gants en ce qui concerne l'utilisation, la durée de résistance à la rupture, etc. Porter un vêtement de protection approprié. Aux traitements par pulvérisation, porter un couvre-vêtement avec capuchon.
Équipement de protection individuelle, protection respiratoire :	Porter un appareil de protection respiratoire complet avec combi-filtre aux traitements par pulvérisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Dispersion acrylique
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Environ 8,5
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	1,43
Solubilité:	Emulsifiable avec de l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

### 9.2. Autres informations

Aucunes.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à manipulation appropriée.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque de réaction dangereuse.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter chauffage.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

À hautes températures, des produits de décomposition nocifs comme le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se former.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne.
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Absence de danger.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Utilisation prolongée dans des petites pièces fermées peut causer un malaise. Inhalation d'aérosols peut être nocif pour les poumons.
Corrosion/irritation cutanée :	Contact prolongé ou répété peut entraîner dégraissage, dessèchement ou eczéma irritatif.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Contact avec les yeux peut causer une irritation.
Sensibilisation:	Contient des quantités d'Isothiazolinon (BIT, n° CAS 2634-33-5 et CMIT/MIT, n° CAS 55965-84-9) en dessous de la limite d'obligation d'information. Isothiazolinon peut entraîner une allergie par contact avec la peau.
Mutagénicité :	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérogènes :	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité lors d'une exposition unique :	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité lors d'une exposition répétée ou prolongée :	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Aucun effet connu.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Produit non classé nocif pour l'environnement en vertu de la loi en vigueur.  
Des informations écotoxicologiques sur le produit en tant que tel ne sont pas disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les substances ne remplissent pas les critères pour les PBT ou vPvB selon REACH annexe XIII.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.  
Le produit n'est pas classé comme déchets dangereux. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.  
Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 08 01 12 d'échets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR/RID

Le produit n'est pas assujéti à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses sur route et sur rail, conformément aux prescriptions ADR/RID.

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-

- 14.4. Groupe d'emballage -
- Numéro d'identification du danger -
- Code tunnel : -
- 14.5. Dangers pour l'environnement -

#### **ADN**

Le produit n'est pas assujéti à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses, conformément aux prescriptions ADN.

- 14.1. Numéro ONU -
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
- 14.4. Groupe d'emballage -
- 14.5. Dangers pour l'environnement -
- Dangers environnementaux dans les bateaux citernes : -

#### **IMDG**

Le produit n'est pas assujéti à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses par mer, conformément aux prescriptions IMDG.

- 14.1. Numéro ONU -
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
- 14.4. Groupe d'emballage -
- 14.5. Dangers pour l'environnement -
- Groupe de séparation des matières du code IMDG : -

#### **ICAO/IATA**

Le produit n'est pas assujéti à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses, conformément aux prescriptions ICAO/IATA.

- 14.1. Numéro ONU -
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
- 14.4. Groupe d'emballage -

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

-

---

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Dispositions particulières :                   Aucunes.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Références bibliographiques et sources des données : Les fiches de données de sécurité des fournisseurs ainsi que la législation en vigueur.

Phrases R: Aucune phrase R.

Phrases H: Aucune phrase H.

Formation : Aucune formation spécifique n'est nécessaire, mais il est impératif d'avoir une solide connaissance des consignes de la fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité est basée sur la législation communautaire et nationale. Les conditions de travail de l'utilisateur sont hors de notre contrôle. Les données sont à considérer comme une description des exigences au produit en ce qui concerne la sécurité, et ne sont pas une garantie des propriétés du produits.

---

ELGR/ (Made in Toxido®) F